

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Une ambition pour la refondation de l'École



Feuille de route du numérique de l'académie de Nantes

Dans le cadre de la refondation de l'École de la République*, l'Éducation nationale met en œuvre, à compter de la rentrée 2013, une stratégie visant à faire entrer l'école dans l'ère du numérique avec les ambitions de :

- réduire les inégalités ;
- développer des pratiques pédagogiques efficaces ;
- renforcer le plaisir d'apprendre et d'aller à l'école ;
- permettre aux élèves de s'insérer dans la société et dans la vie professionnelle ;
- favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants.

À son échelle, l'académie de Nantes précise les actions et dispositifs à mettre en place ou à renforcer ainsi que les partenariats indispensables à la réussite du projet.

Le numérique au service de la réussite scolaire

□ Une volonté politique affichée

Le nouveau projet académique 2013-2017 affiche la détermination de l'académie à généraliser les usages pédagogiques du numérique et sa volonté de faire connaître et développer les innovations pédagogiques.

Le numérique figure en bonne place dans la lettre de mission que reçoit chaque chef d'établissement et chaque inspecteur de l'académie de Nantes. Dans le premier degré, à ce jour, seule une minorité d'écoles incluent un volet numérique dans leur projet d'école. La feuille de route s'engage à renverser cette proportion en proposant aux équipes pédagogiques des dispositifs qui leur permettront d'intégrer le numérique dans les différents axes des projets d'école à venir.



□ Des atouts incontestables

Engagée depuis de nombreuses années dans la mise en place d'environnements de travail numériques (ENT), l'académie de Nantes peut s'appuyer sur plusieurs dispositifs éprouvés :

- un portail intranet académique : ETNA
- un Espace pédagogique en ligne, riche de plus de 5 000 ressources pour le 1^{er} et le 2nd degrés
- un environnement numérique de travail dont la réputation n'est plus à faire : e-lyco
- un service de travail collaboratif : Caraïbes.

Lors de la construction de ces dispositifs, s'est progressivement construite une véritable culture de coopération et de travail en équipes transversales, atout majeur pour fédérer les énergies autour de l'ambition numérique de l'académie. Les personnels ont appris à travailler collectivement, toutes catégories professionnelles, toutes structures ou tous services confondus. Par ailleurs, l'esprit de collaboration avec les nombreux partenaires est fortement inscrit dans les usages professionnels, qu'il s'agisse des collectivités territoriales (la Région et les cinq départements, les communes) ou des instances éducatives (Centre Régional de Documentation Pédagogique, Enseignement catholique, Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Universités par exemple).

*Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013.

Les ambitions et les priorités pour 2013-2014

□ Un ENT pour le premier degré : e-primo

L'année scolaire 2013-2014 sera l'année du déploiement de l'ENT e-primo dans 186 écoles. Les efforts porteront sur l'accompagnement et la formation des enseignants à la prise en main de l'environnement et des services ainsi qu'à la conception et la mise en œuvre de modules de formation à l'usage pédagogique de l'ENT et de banques de scénarios. La mise en place de formations hybrides sur la plateforme M@gistère pour l'ensemble des professeurs des écoles de l'académie permettra de renforcer le déploiement.

Sur le plan technologique, le rectorat proposera une solution de filtrage internet destinée à toutes les écoles par simple adhésion.

□ Le renforcement d'e-lyco dans les collèges et les lycées

L'ENT e-lyco est désormais déployé dans tous les collèges et lycées de l'académie. La relance d'un marché de quatre ans est la seconde priorité de la feuille de route de cette année scolaire. Cette transition devra permettre de réaliser plusieurs avancées importantes dans les domaines de la publication, du travail collaboratif et plus largement des usages pédagogiques.

□ Un pilotage à la hauteur des ambitions

Pour se donner les moyens de ses ambitions, il est nécessaire de se doter d'une structure pérenne de travail et de pilotage académique, la Délégation Académique au Numérique (DAN), et de mettre en place une gouvernance territoriale renforcée : le comité stratégique territorial du numérique. Cette gouvernance s'inscrit dans le cadre de la nouvelle Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 qui traduit cette ambition en instituant un service public du numérique éducatif et en clarifiant les responsabilités concernant les équipements et la maintenance des dispositifs informatiques.

□ Le déploiement des services numériques nationaux

Dans ce contexte global, l'académie et ses partenaires assureront le déploiement de services nationaux, tels que le "Collège connecté", D'COL, Eduthèque, Prep'Exam, les Fondamentaux, English for schools, M@gistère présentés sur le portail national.



Un collège connecté dans l'académie

23 établissements pilotes ont été sélectionnés en France pour être des accélérateurs d'innovation et de changement et ont reçu le label "collège connecté". Parmi eux, le collège Corentin Riou à Moutiers-les-Mauxfaits (Vendée), le seul de l'académie de Nantes à en bénéficier. Cette qualification est une reconnaissance des collèges les plus avancés dans l'usage du numérique.

Les collèges connectés ont vocation à intégrer des outils et des ressources numériques de qualité. Chacun d'eux établira un projet pédagogique numérique avec pour ambition de faire que les enseignants et les élèves mobilisent le numérique au quotidien dans les apprentissages, de permettre le renouvellement des pratiques pédagogiques et de renforcer le lien entre les parents et l'établissement.

D'COL

D'COL est un dispositif d'aide et d'accompagnement en français, mathématiques et anglais pour 30 000 élèves de sixième des 1 085 collèges de l'éducation prioritaire. L'inscription au dispositif D'COL est proposée par l'équipe enseignante de chaque établissement à des élèves en difficulté, pour la durée de l'année scolaire, avec l'accord des parents. Il s'agit de :

- Proposer à ces élèves un accompagnement individualisé et personnalisé, avec un dispositif innovant fondé sur le numérique.
- Rendre l'élève acteur et autonome en lui permettant d'utiliser un service en ligne tout en lui assurant la présence d'un enseignant référent à ses côtés dans son établissement et d'un enseignant tuteur en ligne du Cned quand il le souhaite (collège/domicile).
- Aider les enseignants à tirer parti des potentialités du numérique et de sa complémentarité avec l'enseignement en classe.



La nécessaire mobilisation de tous les acteurs

La mise en œuvre du numérique dans l'enseignement passe par l'engagement des pédagogues dans les classes mais le concours d'un grand nombre d'autres acteurs est également nécessaire à la réussite du projet.

■ Les acteurs académiques

Au sein des services académiques, les inspecteurs pédagogiques et les composantes de la Délégation à l'action éducative et à la pédagogie ont pour mission d'impulser, conseiller, évaluer et faire connaître les bonnes pratiques. Les services de formation des personnels forment les enseignants et les accompagnent dans le renouvellement de leurs modes d'enseignement. La direction des systèmes d'information est très impliquée dans le déploiement des ENT des premier et second degrés. Par ailleurs, grâce à un dialogue constant avec les collectivités territoriales, elle élabore les référentiels techniques qui servent de cadre à l'implantation des réseaux et des équipements.

Le CRDP est missionné par convention pour contribuer à la politique de formation et à l'accompagnement des projets numériques des équipes d'établissement du second degré. Il est également chargé de construire une "numérithèque" où les équipes éducatives pourront emprunter des ressources numériques. Il mettra aussi en place un observatoire des usages du numérique avec centralisation au niveau national (CNDP).

L'ESPE créée à la rentrée 2013 est mobilisée autour de 4 orientations :

- mobiliser les outils numériques au bénéfice des enseignements ;
- développer une réelle culture "raisonnée" du numérique chez les jeunes ;
- faire entrer le numérique dans la culture professionnelle ;
- faire connaître les résultats de la recherche sur les usages.

Les universités, par leurs recherches, apportent elles aussi leur pierre à l'édifice. Une équipe d'universitaires du Centre de Recherche en Éducation (CREN) de Nantes mène depuis 2 ans, en collaboration avec le rectorat et la Région, une étude sur les usages et pratiques des technologies de l'information et de la communication (Usatice) au lycée en Pays de la Loire autour de deux axes "usages lycéens des TIC" et "TICE et pratiques enseignantes et logiques d'usages".

■ Les partenaires territoriaux

Le développement du numérique à l'école ne peut s'accomplir sans les collectivités territoriales. Ce sont elles qui mettent en place les infrastructures réseaux, équiper les établissements scolaires, financent les projets d'ENT. Dans les Pays de la Loire, leur engagement est réel. Le Conseil régional ainsi que les 5 Conseils généraux souhaitent garantir à tous les jeunes une égalité des chances face au numérique en leur offrant un accès fiable et sécurisé aux outils informatiques dans tous les collèges et lycées afin de les préparer au monde professionnel à venir et ainsi développer leurs usages autour du numérique. Le déploiement de l'ENT e-lyco est la concrétisation de cette ambition. Dans le premier degré, 148 communes se sont engagées dans un groupement de commandes pour offrir un ENT (e-primo) à 186 écoles à compter de la rentrée 2013.

■ Les acteurs nationaux et européens

La Caisse des dépôts et consignations ainsi que le FEDER apportent un soutien logistique et financier aux projets numériques éducatifs.



Un dispositif de formation et d'accompagnement adapté

□ La formation au et par le numérique

Depuis plusieurs années, la formation au numérique est un des axes majeurs du plan académique de formation des enseignants du second degré en cohérence avec le déploiement d'e-lyco. Cette orientation est renforcée par l'action du CRDP qui organise des ateliers pratiques pour favoriser les usages du numérique et les généraliser auprès de tous les enseignants.

Dans le premier degré, les plans départementaux de formation proposent des animations visant à l'appropriation des usages des outils numériques en classe ainsi que des scénarios d'usages pédagogiques.

L'académie s'est fixée comme ambition de développer l'usage de la formation à distance. Dans le premier degré, seront dispensées 9 heures de formations de type "mixte" à l'ensemble des professeurs des écoles sur la nouvelle plateforme de formation à distance "M@gistère".

□ Des réseaux d'animateurs

Dans chaque collège et lycée publics, le chef d'établissement désignera un référent numérique dont le rôle sera d'accompagner les enseignants, de répondre à leurs interrogations autour du numérique et de mutualiser les usages. Ces référents seront des leviers cruciaux qui bénéficieront d'une formation spécifique.

L'académie a créé un réseau de 18 animateurs académiques en établissement en contact direct avec les coordonnateurs pédagogiques e-lyco de leur secteur. Leur rôle est de recueillir les usages pédagogiques numériques et les utilisations professionnelles de l'ENT afin d'en assurer la diffusion et la mutualisation.

Les interlocuteurs académiques TICE (IATICE), spécialistes des pratiques numériques et des TICE dans les disciplines, jouent le rôle d'experts auprès des inspecteurs pédagogiques.

Dans le premier degré, les maîtres animateurs TICE voient progressivement leur domaine d'intervention changer. De personne ressource en maintenance logiciel et en prise en main d'outils numériques, leur mission évolue vers celle de formateur et de conseiller pédagogique.

De nombreux groupes de réflexion "métiers" travaillent sur les usages d'e-lyco dans leur environnement professionnel spécifique (inspecteur, chef d'établissement, secrétaire, documentaliste...). D'autres groupes réfléchissent sur des problématiques plus transversales comme "handicap et numérique" ou "lecture sur support numérique".

Vos interlocuteurs



Patrick Ducler est le délégué académique au numérique (DAN) de l'académie de Nantes. Il est l'interlocuteur privilégié de tous les acteurs de l'académie et des collectivités en matière de numérique pédagogique.



Jacques Delaune, IEN, conseiller Tice 1^{er} degré, est l'adjoint du DAN. Il est plus particulièrement en charge du développement du numérique dans le 1^{er} degré et du déploiement d'e-primo.

Pour contacter la délégation académique au numérique, écrivez à

ce.dan@ac-nantes.fr

